



# Précarité et transition énergétique

## / LE CONTEXTE

La transition énergétique est l'affaire de tous et concerne tout le monde.

Une partie conséquente de nos concitoyens est plus concernée car plus exposée au prix des énergies, et moins armée car elle ne dispose pas des moyens de se loger dans des logements sobres et performants.

Par ailleurs c'est dans la population des ménages précaires, ceux des 3 premiers déciles de revenu et au-delà des ménages jusqu'à la médiane de revenu, que l'on trouve ceux qui occupent les logements les plus urgents à traiter pour atteindre le « facteur 4 » : les passoires ou épaves thermiques. Ces ménages sont captifs du poids de leur dépense contrainte (logement+énergie+eau principalement) qui représente près de 50 % du budget des ménages pauvres et modestes, 40 % de celui des « classes moyennes inférieures » (déciles 4 & 5 de revenu).

Il y a donc un triple enjeu à agir prioritairement sur ce segment des logements pour un bénéfice social, environnemental, et économique au regard notamment des dépenses de santé publique induites par la privation de chauffage : 1 € investi pour rendre un logement chauffable, c'est 0,42 € d'économie sur les dépenses de santé (Ch. Lidell pour OMS, 2009).

## / LE DISPOSITIF

Agir efficacement implique un ensemble, un système d'actions cohérent, porté par une gouvernance nationale interministérielle (logement-environnement- affaires sanitaires et sociales) et s'appuyant localement sur les collectivités, aux échelles pertinentes différentes selon les territoires (ici un conseil général, là une agglomération, etc.).

Agir sur les causes : rénovation des logements déperditifs à occupation sociale :

Le logement social Hlm est en moyenne plus performant que le reste du parc, une dynamique est déjà engagée dans ce domaine (acteurs mobilisés, financements dédiés) et la majorité des situations de précarité énergétique se trouvent dans le parc privé. C'est là qu'il faut développer le plus l'action publique, pour engager des moyens d'investissement suffisamment conséquents et d'accompagnement des ménages (assistance à maîtrise d'ouvrage pour les propriétaires occupants, médiation pour les bailleurs).

Le déficit de ces moyens d'accompagnement explique en partie le paradoxe des moyens disponibles sur Habiter mieux (Fonds d'aide à la rénovation thermique de 500 M€) et insuffisamment engagés jusqu'à présent.

Le développement d'Habiter mieux à partir de 2013 va dans le bon sens, mais l'annonce gouvernementale de la rénovation dans ce cadre de 50 000 logements par an à partir de 2015 est insuffisante : **à ce rythme on aura développé des réponses à la hauteur des besoins connus en 2006 (environ 4 millions de ménages touchés selon la dernière enquête nationale logement) à l'horizon 2080.**

La FAP préconise un rythme de 200 000 logements privés à occupation sociale rénovés par an pour ramener cet horizon à 2030-2035. Les moyens nécessaires : +3 Mds€ / an nécessaires sous forme de subventions, 250 M€ / an d'accompagnement/ingénierie (création de 5 à 6 000 emplois, en plus des emplois induits du bâtiment). Les ressources ? En non budgétaire : emprunt type investissement d'avenir (la justification est à chercher dans les économies de dépenses de santé induites, mobilisation des CEE (2 à 3 % engagés seulement dans ce domaine actuellement alors que l'art.78 de la loi ENE prévoit « qu'une part des CEE est affectée

à la lutte contre la précarité énergétique »).

En parallèle de ces aides l'obligation doit évoluer pour équilibrer incitation et contrainte sur le parc locatif : intégration de critères thermiques dans les textes décence/insalubrité, intégration de la performance dans la taxe foncière.

Un message clair à adresser aux bailleurs et investisseurs privés : on vous aide avec contreparties (travaux, niveau de loyer) mais dans X années vous ne pourrez plus louer des logements classe G, puis Y années plus tard des classes F, etc. ou ça vous coûtera plus cher (fiscalité foncière et sur le revenu locatif).

Traiter les effets en parallèle de l'action sur le bâti : les tarifs sociaux ne constituent pas une réponse suffisante car ils ne limitent pas les pratiques de privation et excluent une partie de la population. La FAP propose un système de bouclier énergétique, fondé sur l'adaptation et la mise à jour du « forfait de charge » des aides personnelles au logement. Coût : entre 1 et 2 Mds € par an. Les ressources ? Cotisation de solidarité sur l'ensemble des factures d'énergie de chauffage et d'eau. Une action sur la part fixe des factures pourrait aussi constituer un utile complément (l'abonnement, la CSPE etc. représentent pour nombre de clients une part très importante de la facture).

En conclusion il s'agit bien de faire de la lutte contre la précarité énergétique une des priorités de la transition et en tout cas prendre le contrepied de la théorie du ruissellement : une stratégie visant à stimuler les rénovations énergétiques chez ceux qui peuvent facilement les financer en imaginant que cela entraînera l'ensemble est vouée à l'échec. Cette stratégie implique au contraire une spirale du pire, reléguant les moins fortunés dans les logements les moins performants avec des incidences sociales, sanitaires et économiques plus complexes et onéreuses à traiter à terme... et toujours la suppression des passoires et épaves thermiques repoussée à plus tard.

Les recommandations du Débat national sur la transition énergétique publiées en juillet 2013 reprennent la plupart des propositions de la FAP exposées dans ce document.

## / LA POSITION DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

### Interpellation :

- appui au Réseau [RAPPEL](#) depuis 2005,
- Co-animation et rédaction en 2009 du [Rapport « Précarité énergétique » du Plan Bâtiment Grenelle](#),
- intégration de la question dans le « [Tableau de bord du mal-logement](#) » depuis 2010,
- membre de [l'Observatoire national de la précarité énergétique](#),
- participation aux Tables rondes de l'efficacité énergétique en 2011,
- coordination du [Manifeste 2012 « En finir avec la précarité énergétique »](#) cosigné par 35 ONG environnementales et sociales,
- membre du [Conseil national du débat sur la transition énergétique](#) en 2012-2013;

### Soutien à l'action :

- production de logements d'insertion thermiquement performants (programme [Toits d'Abord](#)),
- amélioration thermique de logement dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (programme [SOS-Taudis](#)),
- soutien à des dispositifs innovants ou répondants à des problématiques non ou mal couvertes par les politiques publiques : [Au Bon Logement](#), [ESTHIA](#), [Slime](#), [Étude santé](#) pour démontrer l'impact sanitaire spécifique de la précarité énergétique, (résultats présentés lors d'un colloque au CESE le 12 décembre 2013)...